



En partenariat avec :



sen-etafi permet à la DGID d'assurer :

- la collecte des états financiers annuels ;
- le respect de l'attestation de visa des états financiers.



DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS ET DES DOMAINES

31, Rue de THIONG
BP 1561 Dakar - Sénégal
Tel: (+221 33 889 20 02)



Support et assistance

Un service support est disponible pour les besoins d'assistance technique et d'information sur l'utilisation de la plateforme. Ce service est joignable :

Par email : support-etafi@dgid.sn

Pour toute information complémentaire, consulter le site web de la DGID :

www.impotsetdomaines.gouv.sn

ou appeler le centre de contact au: **818 00 11 11**



DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS ET DES DOMAINES



**DEPOSEZ VOS
ETATS FINANCIERS
EN LIGNE**

De quoi s'agit-il ?

 est une plateforme Web de dépôt en ligne des états financiers mise en place par la Direction générale des Impôts et des Domaines afin de palier à plusieurs difficultés et lourdeurs liées au dépôt physique.

A qui s'adressent sen-etafi ?

 vise principalement trois (3) types d'utilisateurs :

- les contribuables
- les services de la D.G.I.D
- les membres de l'ONECCA (Cabinets d'Expertise Comptable, Experts-Comptables et Comptables Agréés)

Comment s'inscrire à la plateforme ?



La souscription se fait en ligne en accédant au formulaire d'inscription :

<https://sen-etafi.dgid.sn>

Après avoir rempli et validé le formulaire, le contribuable consulte son email pour continuer le processus de récupération de ses paramètres de connexion.

Un login et un mot de passe lui sont envoyés. À partir de ce moment, le contribuable peut accéder à la plate-forme.



L'inscription permet de créer le compte du déclarant et le compte du superviseur du déclarant pour chaque contribuable et chacun dispose de paramètres de connexion personnalisés.

Au cours de l'inscription, vous pouvez indiquer l'identité du membre de l'ONECCA que vous avez choisi pour vous délivrer l'attestation de visa.

Comment s'effectue le dépôt des ETAFI ?

Après l'inscription , le contribuable avisera le membre de l'ONECCA choisi , pour la mise à disposition de l'attestation de visa et des états financiers. avant de procéder au dépôt . Cet étape se décline en trois phases

- **la mise à disposition des états financiers** : à travers la plateforme , l'expert-comptable ou le comptable agréé qui délivre l'attestation met à votre disposition vos états financiers sous format Excel ainsi que l'attestation de visa ; une notification est envoyée par email et/ou par sms ;
- **le dépôt formel des états financiers** : le contribuable se connecte à la plateforme ; il peut alors consulter ses états financiers ainsi que l'attestation de visa et effectuer le dépôt de ses états financiers auprès de son service fiscal ;
- **la réception des états financiers** par les services de la DGID : la DGID reçoit les états financiers et adresse une notification à l'utilisateur.

